Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260701-CC_2026_07_N115-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 01 juillet 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Sophie AUTRET - Marlène ILHEU - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Maël SAILLOUR - Véronique LE BOULCH - Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE - Karine LE JEUNE - Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU - Marc SIMON - Pascale BOU LAHDOU - Gilbert CHAPALAIN - Stéphane CLOAREC - Anne-Sophie KERBRAT - François MOAL - Anne DANIELOU - Jean-Luc BONIS - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF - Stéphanie DUMONT - Catherine GOURMELON - Thierry MOAL lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Gilles GOMBERT (pouvoir à Myriam BERNARD), Roger BOSSARD (pouvoir à Gildas BERNARD), Emmanuelle RENAUD (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Éric LE DUFF (pouvoir à Frank COCAIGN), Hervé JEZEQUEL (pouvoir à Stéphane CLOAREC), Bruno CORILLION (pouvoir à François MOAL), Carole AUTRET (pouvoir à Anne DANIELOU)

ABSENT : Paul GOARANT

Date de la convocation :	Membres du Conseil :	Présidence de séance :
25 juin 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 36	**Secrétaire de séance :**
25 juin 2026	Votants : 43	Gildas BERNARD

Affectation des résultats 2025

Numéro d'ordre	Nomenclature	Rapporteur
CC-2026-07-N115	7.1	Éric LE BOUR

A la suite des délibérations CC 2026-02-N25 et suivantes portant approbation des comptes administratifs 2025, il convient dorénavant d'affecter les résultats.

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance des éléments ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'affectation des résultats 2025 comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET SPANC	BUDGET ZONES D'ACTIVITES	BUDGET TOURISME	BUDGET JARDIN BOTANIQUE
RESULTATS 2025					
Résultat de fonctionnement	8 267 628,19 €	1 370,87 €	- €	1 149 975,01 €	563 485,94 €
Résultat d'investissement	- 1 295 648,70 €	41 862,13 €	- 311 724,47 €	21 739,82 €	90 590,96 €
Solde des restes à réaliser 2025	62 422,68 €	- 8 493,95 €	- €	- 18 310,76 €	10 144,37 €
Besoin de financement de la section d'investissement	1 233 226,02 €	- €	- €	- €	- €
AFFECTATION DES RESULTATS					
R001 - Report de l'excédent d'investissement		41 862,13 €	- €	21 739,82 €	90 590,96 €
D001 - Report du déficit d'investissement	1 295 648,70 €	- €	311 724,47 €	- €	- €
R1068 - affectation au compte de réserve	1 233 226,02 €	- €	- €	- €	- €
R002 - Report de l'exécent de fonctionnement	7 034 402,17 €	1 370,87 €	- €	1 149 975,01 €	563 485,94 €

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260701-CC_2026_07_N115-DE

Présents	**36**
Pouvoirs	**7**
Votants	**43**
Pour	**43**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Gildas BERNARD

